



RECU EN PREFECTURE

Le 14 avril 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230406-D00710010-DE

Publié le : 14/04/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 6 avril 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 4), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 4), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 4), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 à la question n° 5 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 6), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (jusqu'à la question n° 17 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 4), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 12 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 4), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 2)

**Secrétaire :**

Mme Marie LAMBERT

**Étaient absents :**

Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :**

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 18), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 13), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 1 incluse).

**OBJET :** 02 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir  
certains actes de gestion courante  
Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire**

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

**I. Décisions prises en matière financière**

Finances - FIN.22.00.D31 en date du 23/12/2022 - Direction Sécurité et Tranquillité Publique - Fourrière animale et objets trouvés - Régie de recettes n° 45 - Modification de l'objet de la régie - Modification des produits encaissés - Institution d'une périodicité de dépôt des recettes pour les objets trouvés

Finances - FIN.22.00.D32 en date du 15/12/2022 - Direction Musées du Centre - Boutique Musée du Temps - Régie de recettes n° 25 - Ajout d'un moyen de paiement

Finances - FIN.22.00.D33 en date du 20/12/2022 - Demandes de subventions - Lutte contre les îlots de chaleur - Requalification des cours de la crèche de Montrapon et des écoles Granvelle et Kergomard à Besançon - Etat - Région BFC pour un montant de 184 800 €

Finances - FIN.23.00.D1 en date du 13/01/2023 - Demande de subvention FEDER - Etudes urbaines Grette Brûlard Polygone et premiers travaux de préverdissement du site - Union européenne - FEDER pour un montant de 200 000 €

**II. Conventions - Mise à disposition de locaux**

**Maison de Quartier Planoise**

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Tourne-au-sol (signée le 9.01.2023 - Visa Préfecture le 14.02.2023)

**Maison de Quartier Montrapon / Fontaine Ecu**

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Addiction France (signée le 30.11.2022 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association France Victimes (signée le 16.11.2022 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Mission Locale (signée le 23.01.2023 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Yin Yong (signée le 23.01.2023 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Art Pop (signée le 02.01.2023 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association GEM La Grange de Léo (signée le 06.12.2022 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Présence, Foyer le Colombier (signée le 25.11.2022 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Harmonica Comte (signée le 16.11.2022 - Visa Préfecture le 23.01.2023)

Immeuble communal - Maison de quartier municipale Montrapon Fontaine-Ecu - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Lady and Fit (signée le 7.02.2023 - Visa Préfecture le 17.02.2023).

### **III. Conventions de location nouvelles et renouvellements**

**RUE PARGUEZ** : Convention de mise à disposition temporaire d'un logement de fonction au profit de M. Elvis MAEREN, pour nécessité absolue de service, pendant la durée des travaux, 24 rue des Sapins. Gratuité totale.  
(Date d'effet de la convention : 27/09/2022 au 31/03/2023)

**RUE PICASSO** : Convention de mise à disposition temporaire de locaux privatifs et mutualisés au profit du Conseil Citoyen de Besançon Planoise. Gratuité du loyer et charges (chauffage, électricité et eau) supportées par le CCAS.  
(Date d'effet de la convention : 01/06/2022 au 31/12/2023)

**CHEMIN DES PRES DE VAUX** : Convention de mise à disposition temporaire du box de stockage n° 15 au profit de la Troupe Etincelles. Gratuité totale.  
(Date d'effet de la convention : 03/11/2022 au 31/12/2023)

**CHEMIN DES PRES DE VAUX** : Convention de mise à disposition temporaire de locaux de stockage au profit de la Banque Alimentaire. Gratuité totale.  
(Date d'effet de la convention : 17/11/2022 au 31/03/2023)

**RUE DROZ** : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition temporaire du 24 décembre 2010 au profit du Centre de Kinésithérapie et de Balnéothérapie de la Mouillère.  
Prolongation d'occupation d'un an de la convention du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 décidée par la Ville dans l'attente d'une nouvelle convention d'occupation du domaine Public.

**RUE EPITAPHE** : Convention de mise à disposition temporaire d'un logement de fonction au profit de Mme Evelyne MATHIEU, dans l'attente de la livraison de son nouveau logement. Loyer de 400 €/mois.  
(Date d'effet de la convention : 01/10/2022 au 31/12/2022)

**RUE DURER**: Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association PARI.  
Gratuité totale.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2022 au 31/12/2022)

**10 CHEMIN DES PRES DE VAUX** : Avenant 1 à la convention du 29 juillet 2022 au profit de l'association des « Eclaireurs Eclaireuses Laïques de Franche-Comté »  
Prolongation de la mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2023.

**RUE DE L'EGLISE, 25440 LE VAL** : Mise à disposition du château de Montfort d'une surface de 47 560 m<sup>2</sup> au profit de l'association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté moyennant une redevance annuelle de 35 604 € annuelle.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/23 au 31/12/24)

**RUE CAUSSES** : Avenant 1 à la convention de mise à disposition au profit du laboratoire LPA.  
Nouvelle répartition du temps d'occupation des lieux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**3 AVENUE DES MONTBOUCONS** : Convention de mise à disposition de locaux au profit du Centre International de séjour. Loyer annuel 67 860,84 €.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 31/12/2024)

**1 RUE DE LA PELOUSE** : Avenant 1 à la convention de mise à disposition de locaux au profit de la commune libre de Saint-Ferjeux (la buanderie). Charges trimestrielles de 180 €. Prolongation jusqu'au 30/6/2023.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 30/06/2023)

**10 CHEMIN DES PRES DE VAUX** : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Plus proche toutefois du ring », prolongation jusqu'au 31/12/2023.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 31/12/2023)

**46 RUE DE TREY** : Convention de mise à disposition temporaire au profit du Centre Dramatique National de Franche Comté, prolongation jusqu'au 31/12/2022.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2022 au 31/12/2022)

**1 CHEMIN FRANÇAIS** : Avenant n° 4 à la convention de mise à disposition du 21 septembre 2017 au profit de l'Association des Paralysés de France, prolongation jusqu'au 28 avril 2023.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 28/04/2023)

**RUE DES CRAS** : Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition au profit de l'Association Arc en Ciel Orchamps Palente, prolongation jusqu'au 31/12/2023.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 31/12/2023)

**27 RUE DE LA REPUBLIQUE** : Convention de mise à disposition temporaire au profit du Centre Dramatique National de Franche Comté, prolongation jusqu'au 31/12/2022.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2022 au 31/12/2022)

**10 AVENUE DU CHARDONNET** : Convention de mise à disposition temporaire au profit du Centre Dramatique National de Franche Comté. Loyer annuel de 102,16 €.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2022 au 31/12/2022)

**3 AVENUE DROZ** : Convention de mise à disposition temporaire au profit du Centre Dramatique National de Franche Comté. Loyer annuel de 65 551,48 € HT.  
(Date d'effet de la convention : 01/01/2022 au 31/12/2022)

**27 RUE DE LA REPUBLIQUE** : Avenant n° 2 à la convention du 20 juin 2019 pour prolonger la mise à disposition jusqu'au 30 juin 2023.  
(Prolongation du 01/01/2023 au 30/06/2023)

**6 AVENUE DE LA VAITE** : Convention de mise à disposition au profit du Ministère des Armées à titre gracieux.  
(Date d'effet de la convention : 16/01/2023)

**RUE BLAISE PASCAL** : Convention de location au profit de la Polyclinique de Franche Comté pour des parcelles communales cadastrées EK464 et 350. Location moyennant un loyer de 15 € annuel.  
(Date d'effet de la convention : 01/07/2019)

**RUE DU BOUGNEY** : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'Association AVE. Gratuité du loyer et des charges.  
(Date d'effet de la convention : 01/02/2023 au 31/08/2023)

**RUE HUGUES 1<sup>er</sup>** : Convention de mise à disposition d'une parcelle propriété Loge.GBM pour la création d'un dépose minute à l'école Camus.  
(Date d'effet de la convention : 06/03/2023)

**RUE DU BOUGNEY** : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'Association collectif Plusier Atelier. Charges mensuelles de 140 €.  
(Date d'effet de la convention : 01/03/2023 au 14/12/2023)

**99 CHEMIN DU FORT DE BREGILLE** : Convention de mise à disposition temporaire d'un box de stockage au profit de l'association Musiques en Perspectives. Loyer annuel de 360 €.  
(Date d'effet de la convention : 09/01/2023 au 31/12/2023)

**23 RUE RIVOTTE** : Convention de mise à disposition des locaux situés 23 rue Rivotte, au profit de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, à titre gracieux.  
(Date d'effet de la convention : 14/03/2023)

#### **IV. Sinistres**

Acceptation d'un chèque de 914,22 € de MAIF, assureur de la Ville, suite à un dégât des eaux survenu à la Boutique Jeanne Antide à Besançon le 10 décembre 2021.

Acceptation d'un chèque de 1 399,20 € de PACIFICA, suite à un dommage sur le portail du cimetière Saint-Claude à Besançon le 9 mars 2022.

Acceptation d'un chèque de 1 722,00 € de MAIF, assureur de la Ville, suite à un choc de véhicule sur une barrière survenu Chemin de Valentin à Besançon le 29 décembre 2022.

Acceptation d'un virement de 116,64 € de SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 14 novembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 1524.

Acceptation d'un virement de 378,48 € de SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 2 décembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 3402.

Acceptation d'un virement de 24,46 € de SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 13 décembre 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 7347.

#### **V. Contentieux**

S. c/ Ville de Besançon : défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 10 février 2023 contre un titre de recettes du 14 décembre 2022 pour dommages sur des arbres.

M. A. c/ Ville de Besançon : défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 10 février 2023 contre un titre de recettes du 25 janvier 2023 pour un trop perçu de rémunération.

Mme B c./ Ville de Besançon : défense des intérêts de la commune dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif de Besançon le 15 février 2023 contre une décision de refus de permis de construire en date du 27 octobre 2022.

Ministère public c./ Ville de Besançon : défense des intérêts de la commune dans le cadre d'une procédure devant le Tribunal judiciaire de Besançon et signature d'une CJIP le 21 février 2023, validée par ordonnance du 16 mars 2023.

## VI. Dépôts de plainte

- Le 9 février 2023, pour vol d'un vase dans l'Eglise Saint Pierre
- Le 23 février 2023, pour incendie de sanitaires au Parc de jeux de Velotte
- Le 9 mars 2023, pour vol d'arbustes Place Leclerc.

## VII. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT au 01/01/2022) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

### Renouvellement du parc d'horodateurs de la Ville de Besançon

Lot 1 : Mise à disposition d'une solution de stationnement pour la Ville  
Titulaire : FLOWBIRD - 92200 NEUILLY SUR SEINE  
Date de notification : 20/12/2022  
Montant : 176 225 € HT

### Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : NPRU Planoise - Aménagement Esplanade Jean Charbonnier

Titulaire : ID VERDE - 25000 BESANCON  
Montant : 204 964,34 € HT  
Date de notification : 03/01/2023

### Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : Travaux de plantations du préverdissement de Grette et Brulard

Titulaire : Titulaire : GROUPEMENT SAS ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25170 RUFFEY LE CHATEAU  
COLAS FRANCE - 25410 DANNEMARIE SUR CRETE  
Montant : 45 898,65 € HT  
Date de notification : 13/01/2023

### Maintenance et évolutions de la plateforme d'accès et de mise en valeur de contenus numériques à caractère touristique, culturel, patrimonial et évènementiel

Titulaire : LIVDEO SAS - 70190 BUSSIERES  
Montant maximum : 250 000 € HT  
Date de notification : 01/01/2023

### Mise à disposition d'une solution de paiement à distance du stationnement sur le périmètre de la Ville

Titulaires : FLOWBIRD - 92200 NEUILLY SUR SEINE  
PAYBYPHONE - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Montant maximum : 299 000 € HT/ 4ans  
Date de notification : 23/01/2023

### Acquisition d'un véhicule neuf utilitaire CTTE type fourgon volume utile de 2,5 à 5 m<sup>3</sup>, moteur électrique, 3 places pour la police municipale de la Ville de Besançon

Titulaire : AUTO BERNARD - 25000 BESANCON  
Montant : 31 572,79 € HT  
Date de notification : 05/12/2023

### Acquisition d'un véhicule neuf utilitaire CTTE type fourgon volume utile de 2,5 à 5 m<sup>3</sup>, moteur électrique, 2/3 places pour la Ville de Besançon

Titulaire : AUTO BERNARD - 25000 BESANCON  
Montant : 29 148,76 € HT  
Date de notification : 02/12/2023

## **Acquisition d'équipements sportifs**

### **Lot 1: Equipements sportifs intérieur - extérieur**

Titulaire : SPORTS ET LOISIRS - 67120 ALTORF  
Montant maximum : 40 000,00 € HT  
Date de notification : 23/01/2023

### **Lot 2 : Equipements type musculation**

Titulaire : EXERCYCLE FRANCE - 75001 PARIS  
Montant maximum : 40 000,00 € HT  
Date de notification : 23/01/2023

## **Fourniture de denrées alimentaires**

### **Lot 3 : Viande fraîche ovine**

Titulaire : GROUPE BIGARD - 81115 CASTRES  
Montant minimum : 207 228 € HT/4 ans - Montant maximum: 298 408 € HT/4 ans  
Date de notification : 01/02/2023

### **Lot 8 : Produits charcuterie traiteurs**

Titulaire : POMONA SA - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR  
Montant minimum : 142 896 € HT/ 4 ans - Montant maximum: 205 772 € HT/4 ans  
Date de notification : 01/02/2023

## **Fourniture de denrées alimentaires**

### **Avenant 4 - Lot 15 : Salade verte, fruits et légumes, 4<sup>ème</sup> gamme**

Titulaire : ACTIFRAIS SAS - 70000 LUXEUIL  
Objet de l'avenant : Changement de nom et de SIRET, ACTIFRAIS devient LUXFRUITS  
Montant initial du marché : montant minimum : 31 500 HT/an / sans montant maximum  
Montant de l'avenant HT : sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 04/02/2023

### **Avenant 1 - Lot 5 : Produits avicoles et cunicoles frais**

Titulaire : LDC BOURGOGNE - 71500 LOUHANS devient Volailleurs de nos Régions (VDR)  
Objet de l'avenant : Changement de nom et de SIRET suite à apport partiel d'actif  
Montant du marché : montant minimum : 108 040 € HT/an / montant maximum : 155 577 € HT/an  
Montant de l'avenant : sans incidence financière  
Date de notification de l'avenant : 31/01/2023

## **Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Bouilloche**

### **Avenant 2 - Lot 2 : Gros œuvre / VRD / Façade brique**

Titulaire : SN SMBTP - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX  
Objet de l'avenant : Modifications techniques et allongement de la durée du marché  
Montant du marché : 267 517,26 € HT  
Montant de l'avenant : 13 530,98 € HT  
Date de notification de l'avenant : 17/01/2023

### **Avenant 2 - Lot 3 : Charpente bois / Bardage bois**

Titulaire : GRISOT GILLES - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Modifications techniques et allongement de la durée du marché  
Montant du marché : 190 017,16 € HT  
Montant de l'avenant : 9 341,43 € HT  
Date de notification de l'avenant : 06/02/2023

**Avenant 2 - Lot 4 : Etanchéité-Couverture et bardage métallique**

Titulaire : SMAC - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX  
Objet de l'avenant : Modifications techniques  
Montant du marché : 264 682,70 € HT  
Montant de l'avenant : 20 221,29 € HT  
Date de notification de l'avenant : 06/02/2023

**Avenant 2 - Lot 6 : Cloison Peinture Plafond Plâtre**

Titulaire : TECNIBAT - 25000 BESANCON  
Objet de l'avenant : Modifications techniques  
Montant du marché : 73 822,68 € HT  
Montant de l'avenant : 1 753,52 € HT  
Date de notification de l'avenant : 08/02/2023

**Avenant 1 - Lot 10 : Serrurerie**

Titulaire : ETS OBLIGER - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX  
Objet de l'avenant : Modifications techniques  
Montant du marché : 31 315 € HT  
Montant de l'avenant : 9 490 € HT  
Date de notification de l'avenant : 22/02/2023

**Avenant 2 - Lot 11 : Chauffage Ventilation Sanitaire**

Titulaire : PALISSOT SAS - 70 700 BUCEY LES GY  
Objet de l'avenant : Modifications techniques  
Montant du marché : 209 291,61 € HT  
Montant de l'avenant : 2 234,25 € HT  
Date de notification de l'avenant : 07/02/2023

**Avenant 2 - Lot 12 : Electricité**

Titulaire : COTEB-CODIEL - 25220 THISE  
Objet de l'avenant : Modifications techniques  
Montant du marché : 75 000 € HT  
Montant de l'avenant : 1 268,49 € HT  
Date de notification de l'avenant : 08/02/2023

**Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,

Marie LAMBERT,  
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,

La Maire,

Anne VIGNOT